
Renvoi à l'administration des domaines nationaux de l'annonce des administrateurs du district de Couvin de l'envoi, à la monnaie, du reste des galons de leurs églises, lors de la séance du 29 germinal an II (18 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi à l'administration des domaines nationaux de l'annonce des administrateurs du district de Couvin de l'envoi, à la monnaie, du reste des galons de leurs églises, lors de la séance du 29 germinal an II (18 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 10;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27598_t1_0010_0000_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022

9

Les administrateurs du district de Couvin, ci-devant pays de Liège, annoncent à la Convention nationale qu'ils envoient à la monnaie nationale le reste des galons de leurs églises.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi à l'administration des domaines nationaux (1).

10

Le commandant de la garde nationale d'Etain, envoie à la Convention nationale 50 l. pour être employées aux monumens des martyrs de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

11

Le ministre des contributions publiques envoie à la Convention nationale deux états relatifs à la fabrication des monnoies (3).

Le premier présente la fabrication des espèces de cuivre et de cloches depuis le premier janvier 1793 jusqu'au 20 de ce mois; elle s'élève à 5,033,948 liv. 15 sols.

Le second comprend les envois de cuivre et de cloches faits par les départemens aux maisons des monnaies et ateliers monétaires jusqu'audit jour 20 de ce mois, et se montent en cuivre et bronze à 596,923 livres 8 sols, et en cloches à 5,486,173 livres (4).

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances.

12

La société populaire de Trévoux, affiliée aux jacobins, invite la Convention nationale à rester à son poste, applaudit à son énergie, et donne l'état de tous ce que les bons citoyens ont fourni pour les braves défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[Trévoux, 25 germ. II] (6).

« Que peuvent les despotes et leurs esclaves contre la liberté, lorsque six millions de défenseurs sont prêts à voler à son secours. Les sans-culottes de Trévoux, jaloux de soutenir une cause aussi glorieuse, ont équipé et armé de toutes pièces un cavalier nommé Martial Cruisevert, qu'ils ont fait partir pour le service de la République.

Ils ont fourni, en outre, pour le soulagement de leurs braves frères d'armes les objets ci-

(1) P.V., XXXV, 295. Bⁱⁿ, 4 flor. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XXXV, 295. Bⁱⁿ, 4 flor. (2^e suppl^t). Original daté du 6 germ. Il est signé JOURDAN (C 297, pl. 1030, p. 6).

(3) P.V., XXXV, 295.

(4) Rép., n° 120; J. Sablier, n° 1266; M.U., XXXVIII, 474; Audit. nat., n° 593; Bⁱⁿ, 29 germ.

(5) P.V., XXXV, 295. Bⁱⁿ, 3 flor. (2^e suppl^t).

(6) C 297, pl. 1030, p. 5.

après, qui sont encaissés et qui attendent la réponse du représentant Albitte pour être expédiés à l'armée où ils seront le plus nécessaires. Savoir :

565 chemises, 125 paires de bas, 100 mouchoirs, 42 draps, 15 paires de souliers, 6 sacs, 2 pantalons, 2 manteaux bleus, 2 bonnets blancs, 1 bonnet de police, 2 paires de guêtres, 1 habit violet de velours, 1 paire de botte, 1 giberne avec son ceinturon, 1 ceinturon seulement, 1 cravate, 2 sabres l'un avec son baudrier, l'autre sans baudrier, 3 tours de cols.

Ils enverront après demain à la trésorerie nationale une caisse contenant en argent monnayé : 97 liv. 4; en assignats : 693 liv. 5; au total 790 liv. 9. En argenterie 15 marcs, 1 once, 6 deniers en or, 11 deniers, 12 grains; en galon : 6 marcs, 6 onces, 18; une veste en soie brodée, un contrat de rente viagère de 1333, 6, 8 donné par un ci-devant officier du génie. Ils offrent à se lever en masse pour combattre les ennemis de la patrie.

Législateurs, qui avez toujours l'œil ouvert sur l'intérêt du peuple, vous qui venez d'exterminer un monstre qui se couvrait du patriotisme pour mieux nous tromper, Montagne de vertus, inaccessible aux machinations les plus astucieusement concertées; parlez, décrétez et vos lois déposées actuellement dans des mains pures seront strictement exécutées. Le peuple veille autour de vous; restez fermes à votre poste d'où émane le bonheur de la patrie.

VERNAY, ROBERT, AVERILLON, ZUMBRUNN et LOU-TAIRE.

13

La société populaire de Rochefort, département de la Charente-Inférieure, félicite la Convention nationale sur la découverte de la conspiration et la punition des traîtres.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Rochefort, s.d.] (2).

« Représentans du peuple,

Une conspiration atroce se tramait sourdement contre la liberté, les conjurés ont été découverts par votre active surveillance; ils sont déjà tombés dans l'abîme du néant. Vive la République. Vous avez bien mérité du peuple ».

ANDRÉ (présid.), Victor DUBIEZ, SAVIGNY, BERTOUY, CASSIN, QUILLET (secrét.).

14

La commission militaire révolutionnaire, établie au Mans à la suite des armées de l'Ouest et des côtes de Brest, séante actuellement à Nantes, témoigne avec quelle joie elle a appris que la Convention nationale a déjoué les conspirateurs; elle la félicite sur son décret qui

(1) P.V., XXXV, 295. Bⁱⁿ, 29 germ. (2^e suppl^t) et 3 flor. (1^{er} suppl^t); M.U., XXXVIII, 470.

(2) C 300, pl. 1059, p. 34. En marge : « La Société avait déjà écrit à la Conv. Nat., dès qu'elle eut appris la conspiration découverte ».